



images &
réseaux



Appel à défis

Démonstrateur Industriel Ville Durable

3DEXPERIENCity Virtual Rennes

DOSSIER DE PRESELECTION

<NOM DU PROJET>

Appel à défis financé par :

Les Investissements d'Avenir dans le cadre des Démonstrateurs Industriels Villes Durables et EcoCités

GROUPE



DOCUMENT DISPONIBLE AU FORMAT FICHIER TEXTE, sur demande auprès de :
divd@images-et-reseaux.com

1 Identification du projet

Indiquer le nom du projet sur la page de garde de ce document à la place de <NOM DU PROJET> en gras souligné et en majuscule. Enregistrer ce fichier complété sous le nom : <NOM DU PROJET>_divd_Présélection

NOM DU PROJET	
Durée estimée de développement	mois
Coût estimé du projet	€

2 Candidat(s)

Nom de la société candidate (PME)	
Chef de projet (prénom & NOM)	
Email	
Tél. Bureau	
Tel. Mobile	

Si le développement implique d'autres partenaires, merci de compléter les tableaux suivants :

Partenaire 2 (PME)	
Contact (Prénom & NOM)	
Email	
Tél. Bureau	
Tel. Mobile	

Partenaire 3 (PME)	
Contact (Prénom & NOM)	
Email	
Tél. Bureau	
Tel. Mobile	

3 Thématiques, données.

(Voir point 4 du règlement. La lecture des points 3 et 4 est recommandée.)

Présentation du thème du défi.

Expérimentations. Préciser le territoire (si besoin sa typologie ou les conditions).

Quel(s) jeux de données seront nécessaires ?

(décrire les données envisagées en précisant leur destination/usage, le délai de mise à disposition et leur source, si connue).

4 Service ou produit développé.

Description courte du service développé et du livrable final, en précisant son caractère innovant et son aspect collaboratif. Indiquer la relation avec la plateforme 3DEXPERIENCity.

Valeur ajoutée du service, besoins et attentes du marché, impact attendu sur les usages et les comportements, problématique à résoudre.

Modèle économique envisagé (client final, politique de distribution, prix, positionnement par rapport à la concurrence...)

5 Compétences et atouts du(des) candidat(s)

Technologie, références, description de l'équipe projet, autres produits et services, historique, concurrence...

6 Eligibilité financière

Afin de déterminer l'éligibilité financière de votre(vos) société(s), merci de joindre la dernière liasse fiscale de chacune des structures du projet à l'attention des financeurs.

Attention : Les aides attribuées dans le cadre de cet appel à défis relevant du règlement des « de minimis » (Règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 et publié au JOUE du 24 décembre 2013), l'entreprise doit recenser l'ensemble des aides relevant de cette réglementation, déjà perçues ou octroyées lors de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices précédents. Le cumul ne doit pas dépasser 200 000€.